

Bienvenue à la **49^{ème} assemblée générale** ordinaire de notre association, ce vendredi 10 juin 2022.

Je remercie la présence de

- M. Tarik EL MADHALI, conseiller municipal délégué aux sports, représentant M. CREMONT (Maire de SOISSONS) et M. VANIER (adjoint délégué aux sports et aux infrastructures sportives) ;
- M. Olivier DEPAQUIT, Président du Comité départemental de tennis
- Mme Ginette COLIN, Secrétaire du Comité EPGV, représentant Mme Nathalie DUBOIS, Présidente
- M. Bruno WOZNAK, Président du comité régionale FSASPTT, et trésorier du club
- M. JF WUILLEMAIN, secrétaire général du comité de l'Aisne de tennis de table, représentant M. Tony MARTIN, Président.
- M. André VAN GYSEL, membre d'honneur de l'ASPTT SOISSONS
- Mme Françoise LEMAIRE

Membres excusés : M. Sébastien FAUCHEUX, Didier AOSMAN, Rachid ELYAJDAÏNI.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture à 19h10
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2021
3. Rapport moral du Président
4. Présentation et approbation du bilan financier 2021
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022 et tarifs
6. Rapport des responsables des sections
7. Allocution des invités
8. Questions diverses
9. Vin d'honneur

Point 2 : Le fascicule remis en séance comporte le procès verbal de l'assemblée générale de la saison passée ; je vous laisse quelques instants pour en prendre connaissance.

Le principe du vote à mains levées étant accepté par l'assemblée, le procès verbal n'appelle pas d'observation, et est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

Point 3 : Rapport moral du président

Après 2 ans entre parenthèses, nos sections ont réussi à rebondir grâce à l'action de nos bénévoles et salariés :

	2021/22	2020/21	2021/20
Tennis de table	107 (+50 %)	63	73
Fitness	33 (+30 %)	23	44
Touchtennis	33 (+25 %)	26	24
Tennis	7	7	10
VTT	5	4	4
Total	186 licenciés	123 licenciés	155 licenciés
Evènementielles (*)	804	203	257

(*) Evènementielles : randonnée VTT, écoles primaires, centres sociaux, tournois de touchtennis, Sport donne des Elles

La ristourne de 50 % accordée cette saison a bénéficié à environ 50 % des licenciés 2020/21, et a été possible grâce à 2 subventions : 2000 € du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) et 2500 € du Fond Territorial de Solidarité (FTS).

Ces aides n'étant pas renouvelées, nous ne pourrions reproduire cette ristourne en 2022/23.

L'année 2021 a vu de nombreuses aides et subventions accessibles : FDVA et FTS, Travail partiel, Fond de solidarité.

Des remises ont été accordées par certaines fédérations, et l'opération Pass'sport particulièrement bienvenue et réussie (15x 50 € perçus). En comparaison, le dispositif « carte ado » mis en place par la ville a eu moins de succès (3 x10 € collectés).

Les aides traditionnelles ont aussi été sollicitées : Conseil départemental (fonctionnement et achat de matériel), Agence Nationale du Sport (emploi, FFFT, et FSEPGV), politique de la ville (quartiers d'hivers, quartiers d'été), ville de SOISSONS (fonctionnement, formation des cadres, Sport'été). Tout cela, additionné aux recettes de nos activités (buvettes et cotisations) a permis de dégager un bénéfice exceptionnel de 15000 € en 2021 ... qui va vite être consommé en 2022.

En effet, notre éducateur salarié depuis 2 ans à la section tennis de table (Rémi QUANEUX) n'a pas pu valider la totalité des 4 unités capitalisables du BPJEPS, et son contrat d'apprentissage avec le CREPS de WATTIGNIES a dû être renouvelé pour une 3^{em} année. L'apprentissage fait l'objet de subventions, et nous en avons bénéficié ces 2 dernières années ; néanmoins, cette 3^{em} année intervient alors que Rémi a fêté ses 30 ans depuis peu, ce qui nous coupe des opérations « un jeune / une solution » mis en avant par l'état ... l'aide de 8000 € (1^{ère} année), 4000 € (2^{em} année) tombe à 1200 € cette 3^{ème} année. Il est entendu avec Rémi que son poste ne peut être pérennisé que si il obtient ce BPJEPS, les aides à l'emploi pouvant alors être sollicitées ; nous avons vu que ce poste permet d'accueillir des écoles, centres de loisirs, et de nouveaux licenciés (loisirs, compétiteurs).

Dans le cadre du label « Soissons, ville éducative », nous avons sollicité une subvention de plus de 6000 €, qui correspond au temps passé à encadrer les scolaires ... le dossier est en cours d'instruction. Par contre, nous ne pouvons plus intégrer les opérations « quartiers d'été / d'hivers », qui nécessitent une dépense subventionnable de 5000 € minimum (opérations réalisées jusqu'alors de 1500 €).

Le touchtennis est une autre voie de développement du club : importé à SOISSONS par Emeric DEMOTTIE, puis fédéré par la FSASPTT depuis 2019, ce sport se développe au niveau national, Emeric oeuvrant pour la fédération en qualité de conseiller technique. Merci à lui et son équipe pour l'énergie mise au service des autres. Localement, l'extension de cette activité est freinée par les créneaux et l'espace disponible dans le gymnase Gérard PHILIPPE ; la solution trouvée est de s'associer ponctuellement avec le Tennis Club de VILLENEUVE, qui dispose de courts de tennis et de minitennis. La ville pourra certainement nous aider pour trouver d'autres solutions.

Coté VTT, après 2 ans d'attente, la traditionnelle randonnée VTT et marche a pu être réactivée le 17 avril dernier. La date (dimanche de pâques) explique probablement le succès relatif de cette reprise.

Nous évoquerons la gym et le tennis lors du tour des sections.

Avant de passer au point suivant, je souhaitais rappeler que l'an prochain, notre club fêtera ses 50 ans. Cela se fera probablement dans notre future salle, rue Salvadore ALLENDE, dans le quartier CHEVREUX ... toutes les idées sont les bienvenues pour marquer comme il se doit cet évènement.

Je vous remercie de votre attention.

Le président, JF WUILLEMAIN

Point 4 : Bilan financier 2021

L'année 2021, année du renouveau ou les gens reprennent vie et reviennent dans nos structures.

Je vous présente les principaux chiffres de l'activité 2021.

La recette des comptes pour l'exercice 2021 est de 52 217 € contre 34 044€ en 2020.

La vente de matériels nous a rapporté 1 924 €.

La vente buvette nous a rapporté 356 €.

Les subventions d'exploitation pour 2020 s'élèvent à 39 355 €, elles ont plus que doublée par rapport à l'année dernière.

Dans cette subvention, nous avons l'aide de la ville pour un montant de 5700 €.

L'aide du conseil départemental de 1 531€ et la fédération des ASPTT pour un montant de 1 525 € et une aide du comité de l'Aisne de tennis de table d'un montant de 779 €.

L'aide à l'emploi du montant de 13 500 €

La part des cotisations n'est pas négligeable non plus, le montant s'élève à 8 825 € principale ressource à ne pas négliger si nous n'avons pas de rentrer d'argents de nos cotisations nous ne pourrions assouvir nos plaisirs du sport.

Nous avons aussi une aide du fond de solidarité COVID pour un montant de 7593 € contre 1 500€ en 2020.

Pour la partie des dépenses celle-ci s'élève à 37153 € contre 33425 € en 2020.

Ces dépenses comprennent l'achat de matériel des sections pour un montant de 5303 €

Les dépenses du personnel pour 19024 € avec l'arrivée d'un salarié entraîneur et 2 071 € de charge en personnel.

Les dépenses pour Sport emploi 02 de 2 662 €

Le versement aux ligues et département concerné par la discipline pour l'inscription aux épreuves d'un montant de 7 036 € dont 315 € pour les mutations.

Les frais de stage et d'animation, d'encadrement pour 350 €.

Les frais bureautiques et frais postaux et les assurances pour 707 €.

De ce fait, dans l'exercice de comptabilité 2021 nous dégagons un bénéfice de 15064€, qui nous permet de relancer le club.

Merci de m'avoir écouté ces quelques minutes et je vous souhaite une excellente fin de soirée et de convivialité.

Le trésorier, Bruno WOZNIAK

Point 5 : BP 2022 et tarifs

Malgré une tendance à l'augmentation des tarifs fédéraux, nous proposons de maintenir nos tarifs pour la saison 2022/23.

Section	Tarifs 2021/22	Tarifs 2022/23
VTT	Adultes : 40 € Jeunes : 30 €	Adultes : 40 € Jeunes : 30 €
Fitness	Adultes : 65 € Jeunes : 60 €	Adultes : 65 € Jeunes : 60 €
Tennis	Adultes : 60 € Jeunes : 45 €	Adultes : 60 € Jeunes : 45 €
Tennis de table	Adultes : 100 € Jeunes : 75 € Loisir : 50 €	Adultes : 100 € Jeunes : 75 € Loisir : 50 €
Touchtennis	Adultes : 50 € Jeunes : 40 €	Adultes : 50 € Jeunes : 40 €

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre pour 51300 € (52217 en 2021/22).

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Rapport des responsables des sections

- **Fitness** (Marie Edith PASTISSIER) :

La section dispose d'un noyau de pratiquantes, et constate que de nombreuses nouvelles adhérentes ne sont pas assidues. Le créneau du vendredi soir est le moins fréquenté : un sondage sera lancé afin de savoir quelles sont les attentes des adhérentes en termes de créneaux horaires.

Odile AMORY est volontaire pour aider Marie Edith dans la gestion de la section.

Remerciement à Kaïs DJEBARA pour son dynamisme et disponibilité ces derniers mois (proposition de cours à l'extérieur lors des périodes de restrictions sanitaires COVID-19).

- **VTT** (Patrick HUCLIN) :

Libérés fin mars des restrictions du COVID-19, la randonnée VTT et marche des Monts de MISSY a pu être organisée le 17 avril 2022 (dimanche de Pâques), et a accueilli 696 participants. La proportion de marcheurs est en forte hausse car 90 % sont non licenciés ; la reprise d'activité des clubs de VTT est encore timide (participation de 80 clubs, mais avec 12 maxi par association, contre 30 lors des dernières organisations). L'inscription et le paiement à distance sont des sujets à solutionner ; l'achat de nouveaux gilets est envisagé, compte tenu du départ de quelques bénévoles.

Merci à la communauté de communes du Val de l'Aisne pour le prêt du fort et pour l'aide financière allouée, qui (avec les autres partenariats et les inscriptions) nous permettent de dégager un petit bénéfice.

La section a participé au projet de randonnée à MARGIVAL. Le parcours était préparé, mais le projet a été annulé, du fait des problèmes de santé du maire de la commune.

La section rappelle qu'elle fait des sorties les dimanches matin.

- **Tennis** (Sébastien FAUCHEUX)

Cette année, le court couvert a été totalement rénové. La couverture complète et le bardage ont été changés et le sol a été rénové ; le béton poreux est remplacé par un sol synthétique.

Le changement des bâches de fond de court est prévu prochainement

Nous avons cette année 7 licenciés, dont 2 nouvelles recrues. En revanche, la communication passée en début de saison sur les tarifs attractifs pour les anciens licenciés n'a pas fonctionné.

Plusieurs personnes ont contacté le club durant l'année pour avoir des renseignements sur la section Tennis, mais aucune n'a concrétisé par une prise de licence.

Nous devons améliorer notre communication pour accroître notre notoriété sur la section.

- **Touchtennis** (Emeric DEMOTTIE) :

La section fonctionne les lundi et mercredi au gymnase Gérard PHILIPPE, et a organisé plusieurs tournois (17 novembre 2021, 27 février 2022) et participé au regroupement du comité régional FSASPTT des « 7 challenges », le 14 mai à AMIENS. Plusieurs clubs ASPTT ont été accompagnés par la section, pour lancer leur activité (BREST, CHARLEVILLE MEZIERES, ...). Le touchtennis sera présenté au CDOS 02, à Cap'Aisne, le 25 juin. Un tournoi offrant 1000 € de dotation (2em du genre en France) sera organisé le 3 juillet 2022 avec le TC VILLENEUVE.

- **Tennis de table** (JF WUILLEMAIN) :

La saison 2021/22 a vu la section passer de 65 à 107 joueurs, de nombreux jeunes et adultes « loisirs » nous ayant rejoint. Ce nouveau public a découvert nos activités en grande partie grâce à l'accueil des écoles primaires (Tour de ville, Enfant Jésus et Raymonde FIOLET) encadrées par Rémi. Deux journées finales avec ces écoles seront organisées les jeudi 23 et 30 juin.

7 des 17 compétitions départementales ont été organisées dans notre salle : tours 1 et 2 des critères fédéraux, coupe vétérans, critérium féminin et critérium vétérans, tour 2 du challenge Jacques LEMAIRE, tours 2 et 3 du challenge interclubs.

L'absence de gradins nous empêche de postuler pour des compétitions régionales ou nationales, et la concurrence avec la prochaine salle du TTSQ devra être gérée. (Réunion le 21 juin à CHEVREUX avec les services techniques.)

Nos joueurs ont glané pas mal de victoires cette saison :

Guillaume VARNIEU LUCAS (12 ans) : vainqueur du championnat de l'Aisne Minimes, des finales par classement départementale (H8), du challenge Jacques LEMAIRE, et du 2em tour des critères Aisne D1 Minimes

Pierre DEBUIRE : vainqueur des championnats de l'Aisne Juniors, et du 2em tour des critères Aisne D1 Juniors

Valérie CAUX : vainqueur des finales par classement départementale (F5), et du critérium vétéran départemental V1

Florent SENEZ : Vainqueur du 4em tour des critères Aisne D1 Messieurs

Maxence BOUDIN : Vainqueur du 4em tour des critères Aisne D2 Messieurs

Léo CEGALERBA : Vainqueur du 2em et 3em tour des critères Aisne D1 Benjamins

Eliot SOULET : Vainqueur du 1^{er} et 3em tour des critères Aisne D1 Minimes

François PATA : Vainqueur du 3em tour des critères Aisne D1 Messieurs

Léane NEDELLEC : Vainqueur du critérium féminin départemental

Par équipes :

- montée puis maintien en Régionale 2 de notre équipe fanion
- victoire en régionale 4 de notre équipe réserve et accession à la R3 en septembre
- maintien en D1 ou D2 des autres équipes.
- victoire au challenge Interclubs au 1^{er} tour en minimes / cadets (Eliot SOULET et Guillaume VARNIEU), du 2em tour en poussins / benjamins (Léo CEGALERBA et Jules HIVIN)
- victoire à la Coupe vétérans V3 de Bernard LESSIRE et Christian WACHNICKI

Retenons que 19 joueurs ont étoffé leur classement individuel, la meilleure progression étant réussie par Guillaume avec +385,7 points (début juin).

Cet été, nous accueillerons 3 semaines de « passeport jeunes », 2 créneaux avec le centre social de Saint CREPIN, et ouvrirons la salle tous les lundi soir (18-20h).

Rémi indique que les entraînements dirigés seront proposés la saison prochaine aux jeunes les plus assidus, ainsi qu'aux adultes qui le souhaitent.

Une équipe de D3, composée par quelques adultes (conducteurs et capitaines) et jeunes débutants motivés devra être engagée.

Un questionnaire sera diffusé afin d'identifier les jours et heures d'entraînement des jeunes pratiquants plusieurs disciplines sportives ou culturelles.

7. Allocution des invités

M. Olivier DEPAQUIT (Président du comité départemental FFT)

L'ASPTT dispose de créneaux sur les courts propriété de la ligue de tennis à VILLENEUVE St GERMAIN. Le court couvert a été totalement rénové ; le court extérieur le sera d'ici 2 ans. Les tarifs proposés par l'ASPTT sont particulièrement attractifs. La fédération de tennis propose jusque

fin août une offre découverte, dont le coût (3 €) est pris en charge par la ligue ; cette opération est prévue pour accueillir de nouveaux adhérents.

Mme COLLIN (Secrétaire générale du comité départemental FSEPGV)

Mme COLLIN nous remercie pour cette invitation, et nous félicite pour le nombre de dossiers de demande de subvention déposés. La reprise n'a pas été aussi forte dans tous les clubs du département.

M. Bruno WOZNIAK (président du comité Hauts de France ASPTT)

Le comité compte 2 nouvelles affiliations, en plus des 12 clubs déjà fédérés. La journée des 7 challenges, le 14 mai à AMIENS a été une réussite, et la présence de l'ASPTT SOISSONS par 8 membres a été appréciée. Les 125 ans du mouvement ASPTT sera fêté à NANTES du 19 au 21 mai 2023. Le comité a participé (avec le club) aux frais de déplacement des joueurs de touch tennis en Espagne en 2021. 2 alternants ont été recrutés pour développer l'offre sportive aux entreprises, et développer de nouvelles sections (javelot sur cible, jeux de réalité virtuelle, ...).

M. WUILLEMAIN (Secrétaire général du comité départemental FFTT)

Plusieurs évidences sont à rappeler :

- L'ASPTT SOISSONS est un club phare au sein du département : il est second en termes d'effectifs (107)(derrière TTSQ – 165 licenciés – et devant VENIZEL – 90), et 3em en termes de niveau (équipe fanion en R2).
- Disposer d'une salle spécifique de 16 tables est un atout majeur dont aucun autre club du département ne dispose ! Cela permet à l'ASPTT SOISSONS d'organiser plus du tiers des compétitions départementales, et limite les kilomètres réalisés par ses joueurs.
- Seuls 2 clubs ont un entraîneur salarié à temps plein : TTSQ et SOISSONS.

L'ASPTT SOISSONS demeure un solide pourvoyeur de cadres au comité (élus et arbitres) : Jacques LEMAIRE, Bernard CAUX, Bruno ROUSSELLE ne sont plus parmi nous. Bruno WOZNIAK (arbitre), Bernard LESSIRE et moi même (arbitres et élus au comité départemental) sommes aujourd'hui dans leur sillage. J'engage les personnes motivées à se lancer dans l'arbitrage et à l'encadrement, le comité prenant en charge une partie des frais engagés.

L'assemblée générale du comité aura lieu le 16 septembre à COURMELLES ou CROUY.

M. Tarik EL MADHALI (représentant la mairie) :

Excuse l'absence de M. CREMONT (Maire) e M. VANIER (adjoint aux sports). La reprise après ces 2 saisons compliquées par le COVID-19 est une bonne chose. La gestion du club et son implication dans la vie de la ville sont saluées. La carte ado a connu un démarrage difficile, sera reportée la saison prochaine. Le problème des créneaux disponibles dans les salles vient du fait que 100 associations sont à loger dans 6 gymnases. Les gardiens pourront vérifier l'occupation effective des créneaux alloués. La future salle spécifique de tennis de table représente un investissement de 1 M€, et sera mise à disposition fin 2022. Une réunion sur site est prévue prochainement.

8. Questions diverses :

Aucune question n'a été reçue.

Avant de passer au point 9, je tiens à remercier Vincent DRUGEON, membre du conseil d'administration, et actif au sein de la section touch tennis ; il déménage début juillet vers LIBOURNE ; nous avons un petit cadeau de départ qui lui rappellera ses années à SOISSONS. Emeric le croquera certainement encore, lors de rencontres de touch tennis

Rendez vous demain dès 9h pour notre tournoi de pétanques, 13h30 pour le tournoi de ping et vers 19h pour notre barbecue.

9. Vin d'honneur offert par le club

LESSIRE Bernard
Secrétaire général



WUILLEMAIN Jean-François
Président de l'ASPTT SOISSONS



ORGANIGRAMME

Au 10 juin 2022

PRESIDENT :

Jean-François WUILLEMAIN

TRESORIER :

Bruno WOZNIAK

SECRETAIRE :

Bernard LESSIRE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

AOSMAN Didier, BONNET Hubet, CRANSKENS Jean Marie, DEMOTTIE Emeric,
Rachid ELYAJDAINI, FAUCHEUX Sébastien, HUCLIN Patrick, PASTISSIER Marie Edith
Membre d'honneur : André VAN GYSEL

Section TENNIS DE TABLE

Correspondant :
JF WUILLEMAIN

Salle : 9 avenue de REIMS
à SOISSONS

Section TENNIS

Responsable :
Sébastien FAUCHEUX

Terrains : rue Gustave EIFFEL
VILLENEUVE St GERMAIN

Section VTT

Responsable :
Patrice HUCLIN

Section GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Responsable :
Marie Edith PASTISSIER

Gymnase Gérard PHILIPPE
Rue de PRESLES à SOISSONS

ADRESSE POSTALE → ASPTT SOISSONS BP 57 - 02202 SOISSONS Cedex

Site Internet → <http://www.ASPTT-SOISSONS.fr> - Mel : soissons@asptt.com